



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 9 mars 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Mme Elisabeth CLAVERIE de SAINT-MARTIN, ministre plénipotentiaire, présidente-directrice générale du CIRAD, pourrait être nommée directrice générale de l'ANSES

Mme Camille GALLIARD-MINIER, ministre chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a composé son cabinet : Chef de cabinet, chargé des relations avec le Parlement et la presse : M. Théo LOBRY ; Conseillère transformation de l'offre pour les personnes handicapées et lutte contre les maltraitements : Mme Charlotte FAISSE ; Conseillère territoires, accessibilité et simplification des parcours des personnes handicapées : Mme Andréa KHOSHKOU ; Conseiller école pour tous, emploi et citoyenneté des personnes handicapées : M. Grégory WIRTH ; Conseillère domicile, aidants, transition démographique et ressources allouées au grand-âge : Mme Emmanuelle COLLEU PLATTEAU ; Conseiller santé des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap, qualité de l'offre et établissements grand-âge : M. Mathieu PARDELL ; Conseiller budgétaire social et médico-social : M. Paul QUERNEZ

M. Benoît PLANCHARD, ancien collaborateur de M. Edouard PHILIPPE à Matignon, a été nommé responsable du service affaires publiques de la Fédération nationale de la Mutualité français

EN RÉSUMÉ

Droits des femmes

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier partout en France pour défendre les droits des femmes, menacés par la montée du conservatisme, selon les associations. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est l'occasion de se battre pour "l'émancipation des femmes" et "contre l'extrême droite, qui sème le racisme, la misogynie et l'homophobie", a résumé lors d'une conférence de presse Mme Myriam LEBKIRI, représentante de la CGT. A Bordeaux, Lille, Marseille, mais aussi Albi ou Alençon, plus d'une centaine d'organisations, dont des associations et syndicats, avaient appelé à se rassembler dans 150 lieux à travers le pays pour alerter sur le "danger" que représente l'extrême droite pour les droits des femmes, à l'approche des élections municipales. "A travers le monde, on voit des puissances, qu'elles soient intégristes, religieuses, réactionnaires, qui attaquent en premier lieu la question des libertés des femmes et nos corps", notamment "dans l'accès à la santé" et concernant "des éléments fondamentaux, comme l'avortement", a souligné sur France info la ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes Aurore BERGE. "Nous sommes en alerte", a indiqué Mme Sarah DUROCHER, du Planning familial, qui observe en France "des difficultés d'accès à l'avortement sur le terrain", liées à un "manque de moyens" et à la "fermeture de structures de proximité". Pour faire face, les associations réclament un budget annuel de trois milliards d'euros ainsi qu'une loi-cadre intégrale qui comprenne des mesures de prévention, d'éducation, de protection, d'accompagnement des victimes et de sanction des agresseurs.

Périscolaire / violences sexuelles

Le collectif SOS Périscolaire, en première ligne dans le recueil de témoignages de violences sexuelles et de maltraitance subis par des enfants dans le périscolaire, a annoncé hier qu'il serait reçu lundi matin à l'Elysée par "deux conseillers d'Emmanuel MACRON". "L'objectif, c'est de partager nos constats et d'établir le caractère systémique et national des défaillances", de "reprofessionnaliser toute la filière avec tout ce qui existe dans tous les autres métiers, c'est-à-dire des critères de recrutement, des contrôles, des sanctions, une valorisation", a exposé l'une des cofondatrices de ce collectif créé en 2021 par deux mères d'enfants scolarisés à Paris.

Laits infantiles / AN

Une mission "flash" sur les laits infantiles sera lancée à la reprise des travaux parlementaires à l'initiative de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, a annoncé hier la députée (LFI) d'Ille-et-Vilaine Mathilde HIGNET, qui en sera co-rapporteuse avec le député (EPR) de l'Aveyron Jean-François ROUSSET. Il s'agira d'évaluer "la responsabilité des multinationales" et "la stratégie de l'Etat" face au problème des laits infantiles contaminés qui font l'objet d'une vaste campagne de rappel depuis plusieurs mois. En France, trois décès ont été signalés parmi des bébés ayant consommé des laits visés par les rappels, ainsi qu'une dizaine d'hospitalisations. Aucun lien de cause à effet n'a encore été identifié, mais la toxine céréulide, qui peut provoquer des vomissements dangereux, a été repérée pour la première fois fin février dans des échantillons prélevés chez un bébé hospitalisé. "Il y a le volet industriel mais aussi la réactivité de l'Etat", a expliqué Mme HIGNET, pour qui cette mission devra notamment éclaircir "pourquoi il y a eu autant de délai" entre les premiers rappels et les premières informations données aux familles. Les industriels "pour qui il y a eu des rappels de lots comme Lactalis, Nestlé, Vitagermine, etc." seront auditionnés, tout comme les autorités sanitaires, "le ministère de la Santé, de l'agriculture, l'Anses", ainsi que des associations comme le collectif Intox'Alim, a détaillé Mme HIGNET. Le rapport de la mission devrait être rendu d'ici juin. Précisons que Mme HIGNET est également l'auteur d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le sujet, déposée début février à l'Assemblée nationale.